

9 avril 2025

9h - 12h30

La prise en compte par le droit des PFAS

et autres molécules chimiques

*Sous la direction scientifique de Fanny Giansetto,
Maitresse de conférences à l'Université Paris Sorbonne Nord*

Académie du Climat
2 place Baudoyer
75004 Paris



LA PRISE EN COMPTE PAR LE DROIT DES PFAS ET AUTRES MOLÉCULES CHIMIQUES

Les PFAS, ou substances per- et polyfluoroalkylées, représentent un défi majeur pour l'humanité. Comme l'a rappelé récemment un certain nombre de scientifiques, il s'agit du « problème de pollution le plus grave jamais rencontré ». La société civile en prend seulement conscience grâce au travail des ONG qui ont mis en exergue l'existence de PFAS, notamment dans l'eau du robinet. Mais en réalité les PFAS sont aujourd'hui omniprésents. On les trouve dans notre alimentation, dans nos ustensiles de cuisine, dans nos textiles... Ce sont des milliers de molécules qui sont concernées et qui coexistent avec les autres molécules chimiques. Aujourd'hui, c'est près de 350.000 substances chimiques de synthèse qui sont sur le marché.

Or, le droit reste balbutiant sur la question malgré l'urgence des enjeux. Des tentatives de réglementation des molécules ont vu le jour mais de façon limitée et sans arriver à aborder le problème dans sa globalité. Par ailleurs, la question de la réparation des dommages actuels et futurs se pose de façon prépondérante.

Alors comment le droit doit prendre en compte les PFAS et autres molécules chimiques ?

Le programme :

Les PFAS, définitions et enjeux :

9h - 10h

- Raphaëlle Aubert, Journaliste au « Monde ».
- Alby Schmitt, Inspecteur général de l'environnement et du développement durable, co-auteur du rapport « Analyse des risques de présence de per- et polyfluoroalkyles (PFAS) dans l'environnement ».
- Valentin Thomas, Sociologue, chargé de recherche au CNRS.

Modération : Fanny Giansetto

La réglementation des molécules :

10h - 11h

- Philippe Bodenez, chef de service, Direction générale de la prévention des risques, Ministère de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques.
- Agnes Michelot, Professeure à l'Université La Rochelle.
- Nicolas Sedeleer, Professeur à l'Université de Saint Louis.

Modération : Grégoire Leray

La réparation des dommages :

11h30 - 12h30

- Béatrice Parance, Professeure à l'Université de Paris Dauphine.
- Grégoire Leray, Professeur à l'Université de Nice.
- Emma Feyeux, Responsable de projets inégalités et santé environnementale, Notre affaire à tous.

Modération : Fanny Giansetto



écotable®

LexisNexis®



L'ACADEMIE
DU CLIMAT

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

UFR DSPS
Droit, Sciences Politiques et Sociales